

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 03 Octobre 2019

Présents :

Etienne HAÏ, Didier BASSET, Solange HERAULT, Dominique BRISSON, Gilbert MARINEL, Jean-Marc POIGNANT, Claudine RENAUD, Marie-Claude RICHARD, Mikaël PHILIPPOT,

Arrivés en cours de séance :

Nathalie CREPIN, Alexandre LEMARIÉ, Martial QUETTE

Absents :

Mickaële RENARD

La séance débute à 20 h 00

Marie-Claude RICHARD est nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 25 Juillet 2019
- Délibération Modificative Budgétaire : Signature du devis de l'Entreprise MASSE pour remplacement de la chaudière à gaz de la mairie
- Syndicat du Bassin Versant Ourcq et Clignon : Modification statutaire
- CARCT : Rapport de la CLECT
- CARCT : Projet de participation de mutualisation d'un contrôleur d'Urbanisme
- CARCT : Fonds de concours : Demande de subvention pour dossier Route de Buire
- Point sur les travaux en cours
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 JUILLET 2019

DELIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE : SIGNATURE DU DEVIS DE L'ENTREPRISE MASSE POUR REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE A GAZ DE LA MAIRIE (DEL 2019 30)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le besoin de délibérer afin que le devis de remplacement de la chaudière de la mairie soit signé pour que les travaux puissent être entrepris.

Les crédits ouverts de cette opération sont de 21 870, 00 €. Une première facture a été réglée pour 13 871, 24 €. Le devis à signer étant de 11 103, 76 € TTC. La somme manquante sera reprise sur le compte Etude de l'extension pour un montant de 3 105,00 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE pour ces crédits supplémentaires.

Pour : 9

Nathalie CREPIN arrive à 20 h 25

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT OURCQ ET CLIGNON (DEL 2019 31)

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la représentation statutaire des communautés de communes du syndicat du Bassin Versant de l'Ourcq Amont et du Clignon est très élevée et propose de modifier l'article 5 afin de réduire le nombre de délégués de 160 à 50.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la modification de la représentativité statutaire des communautés de communes et la révision de l'article 5 des statuts qui porte le nombre de délégués pour la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, 24 délégués, pour la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy, 8 délégués, pour la Communauté de Communes de Retz-en-Valois, 11 délégués, pour la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne, 3 délégués, pour la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq, 4 délégués

Soit au total : 50 délégués

Pour : 10

Alexandre LEMARIÉ arrive à 20h 35

CARCT : RAPPORT DE LA CLECT APPROBATION (DEL 2019 32)

La C.L.E.T.C. de la CARCT s'est réunie le 30 septembre 2019 afin de valoriser les charges transférées aux/par les communes.

Le rapport de la C.L.E.T.C. a été adopté à l'unanimité de ses membres présents.

Pour notre commune, l'attribution de compensation est de 39 389, 31 € diminué de 1 723, 00 € pour participation aux ALSH soit un montant définitif de 37 666, 31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

1.- **APPROUVE** le rapport définitif de la C.L.E.C.T. du 30 septembre 2019.

2.- **AUTORISE** en conséquence le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents,

Pour : 11

CARCT : PROJET DE PARTICIPATION DE MUTUALISATION D'UN CONTROLEUR D'URBANISME (DEL 2019 33)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les permis de construire déposés en mairie sont instruits par le service Urbanisme de la CARCT.

Afin de pouvoir vérifier la conformité des permis de construire déposés dans les communes et de pouvoir faire la chasse aux personnes qui ne déclarent pas leurs travaux d'urbanisme, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry projette de recruter un contrôleur qui, à la demande des communes membres réalisera des contrôles sur leur territoire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de recrutement d'un contrôleur.

Pour : 11

CARCT : FONDS DE CONCOURS : DEMANDE DE SUBVENTION POUR DOSSIER ROUTE DE BUIRE (DEL 2019 34)

Par une délibération en date du 9 juillet 2018, la communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry a décidé la mise en place d'un fonds de concours d'investissement pour les communes membres. Notre commune envisage de demander cette subvention pour les travaux de cheminement piétonnier afin de sécuriser l'abri bus pour un montant de 5 460, 00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Pour : 11

POINT SUR LES TRAVAUX

- Chemin de la Loge : Les travaux sont terminés
- Chemin Piétonnier Route de Buire : La pose des bordures est en cours. Réunion de chantier tous les vendredis à 13h 30
- Micro crèche : Un devis a été demandé pour Celui-ci s'élève à 405000 €, somme trop élevée pour poursuivre ce projet.
- Extension de l'école : M BURTE, Architecte nous a envoyé une proposition de construction de 2 classes à la place du préau et du bungalow.
- Chaudière de la Mairie -Ecole : elle sera installée pendant les vacances de la Toussaint.
- Maison des Demoiselles Tartarin : Proposition du CAUE pour aménager au Rez De Chaussée un local associatif ou augmenter la surface de vente de la boulangerie. A l'étage, aménager 2 logements.

QUESTIONS DIVERSES

Un arrêté d'interdiction de stationner devant l'église va être pris par la commune.

Les cloches de l'église seront réparées mi- novembre.

Claudine RENAUD nous rappelle que 2 cours de gymnastique sont assurés par la GV Palusienne le mardi de 18h 45 à 19 h 45 et de 20 h 15 à 21h 15.

Martial QUETTE arrive à 21H 35.

AGENDA :

5 Octobre : Randonnée nocturne

12 Octobre : Opérations brioches

3 Novembre : Randonnée d'Automne

16 Novembre : Loto

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50

Vu par nous, Etienne HAY, Maire de la commune de Épaux-Bézu, pour être affiché le 14 Octobre 2019.

A Épaux-Bézu, le 11 Octobre 2019
Le Maire, Etienne HAY

